



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-07-2024-184

Objet : Approbation de l'avenant n°2 au « marché de travaux pour la réalisation d'un Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture amérindienne à Vivé au Lorrain (Relance) - Lot n°2 : Gros-œuvre ».

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1414-4 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R 2184-1 ;

Considérant les caractéristiques, présentées ci-après de l'avenant 2 au marché pour « Réalisation du centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain (Relance) - Lot n°2 : Gros-œuvre » ;

Identification du marché :

N° du marché	Titulaire	Montant du marché	Date de réception au contrôle de légalité	Date de notification
2022/024/T-2	COMABAT SAS	6 564 779,00 € HT	15/02/2023	16/02/2023

Objet de l'avenant n° 2 :

L'avenant n° 2 a pour objet :

1) La prise en compte de **travaux supplémentaires** et mises au point faites après la signature du marché.

Les travaux de la PHASE 1 sont modifiés selon devis joints faisant partie intégrante du présent avenant :

- N° 18-01 en date du 20/10/2023 d'un montant de 1 500€ HT suivant OS n°3

- N° 218-02 en date du 09/11/2023 d'un montant de 3 931,20 € HT suivant OS n°4

2) Il s'agit également de prendre en compte une **prolongation de délais de 30 jours calendaires** à la suite de l'interruption dans la réalisation des travaux par l'entreprise COMABAT entre le 10/11/2023 et le 20/12/2023 pour retard de paiement de 3 acomptes consécutifs, conformément à l'article 53.2.3 du CCAG.

Le délai global d'exécution de la PHASE 1 des travaux est prolongé de 30 jours calendaires, la période de préparation, les congés et intempéries prévisibles étant comprise dans ce délai.

3) La **modification de la formule de révision de prix** comme suit :

Index de révision I

L'index de référence choisi en raison de sa structure pour la révision des travaux faisant l'objet du marché est : BT06.

Modalités de révision des prix

Le coefficient de révision C_n applicable pour le calcul d'un acompte et du solde est donné par la formule :

$$C_n = I_n / I_0$$

Avec I_0 = valeur de l'index du mois d'établissement des prix ;

I_n = valeur de l'index du mois de réalisation des prestations.

Montant initial du marché public :**Tranche ferme (phase 1)**

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **2 208 595, 99 €**
- Montant TTC : **2 396 326,65 €**

Tranche optionnelle (phase 2)

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **4 356 183,01€**
- Montant TTC : **4 726 458,57 €**

Montant total :

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **6 564 779 €**
- Montant TTC : **7 122 785,22 €**

Durée initiale du marché :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 20 (vingt) mois à compter de la date fixée par l'OS précisant la date de démarrage de la période de préparation.

Montant de l'avenant n° 2 :

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **5 431,20 €**
- Montant TTC : **5 892,85 €**

Nouveau montant du marché public :**Tranche ferme (phase 1)**

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **2 214 027,19 €**
- Montant TTC : **2 402 219,50 €**

Tranche optionnelle (phase 2)

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **4 356 183,01 €**
- Montant TTC : **4 726 458,57 €**

Montant total :

- Taux de la TVA : **8,5%**
- Montant HT : **6 570 210,20 €**
- Montant TTC : **7 128 678,07 €**

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : **0,08 %**

Conformément à l'article L1414-4 du CGCT, le présent avenant, ayant une incidence financière inférieure à 5%, n'est pas soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Délais d'exécution

Une prolongation de délais de 30 jours calendaires à la suite de l'interruption dans la réalisation des travaux par l'entreprise COMABAT entre le 10/11/2023 et le 20/12/2023 pour retard de paiement de 3 acomptes consécutifs, conformément à l'article 53.2.3 du CCAG Travaux ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver l'avenant n° 2 au marché « Réalisation du centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain (Relance) - Lot n°2 Gros œuvre » à l'entreprise COMABAT SAS tel que décrit ci-dessus.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 26 juillet 2024



Le Président

Bruno Nestor AZÉROT